



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travailleurs de la mine : revendications

Question écrite n° 77693

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des retraités mineurs. Les syndicats de retraités mineurs restent très inquiets quant à la baisse du pouvoir d'achat des retraités mineurs. Les mineurs et leurs familles ont pourtant payé un lourd tribut pour répondre aux besoins de l'ère industrielle française. Les retraités mineurs n'ont pas été épargnés par les mesures d'austérité prises à l'encontre des retraités : fiscalisation des 10 % de majoration pour ceux ayant élevé au moins trois enfants, suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs qui en bénéficiaient auparavant. De plus, les montants de leur pension ont été gelés en 2014, entraînant une baisse substantielle de leur pouvoir d'achat. Ils revendiquent un rattrapage des sommes perdues au titre du gel de leur retraite, une revalorisation de leur montant pour les mineurs ayant cessé leur activité avant 1987 et, pour les veuves de mineurs, une revalorisation à hauteur de 60 % du taux de la pension de réversion. Il lui demande si des mesures sont à l'étude pour revaloriser le pouvoir d'achat des retraités mineurs.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77693

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2593